



## Association des ingénieurs municipaux du Québec

### PROCÉDURE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'AIMQ

1. Sur le site web de l'association «**AIMQ.net**», cliquez sur le bouton «**Devenir membre**» que vous trouverez sur la première ligne en haut de la page;
2. Cliquez sur le bouton «**DEVENIR MEMBRE**» (**en rouge**) au haut de la page;
3. Vous entrez dans la page d'adhésion. Commencez par choisir le type d'adhésion et cliquez sur le bouton «**Étape suivante**» en bas. Il est important de vous assurer que votre situation correspond aux critères d'admission du type d'adhésion choisi;
4. Compléter les informations demandées en n'oubliant pas de compléter les champs obligatoires identifiés par un astérisque rouge. Les champs avec un point d'interrogation vous permettent d'obtenir une description de l'information à compléter. Une fois complété, cliquez sur le bouton «**Étape suivante**» en bas;
5. Un résumé de vos informations apparaît. Cliquez que vous acceptez les conditions du site et ensuite sur le bouton «**Étape suivante**» en bas;
6. Complétez les informations de facturation, sélectionnez votre mode de paiement et appuyez sur «Payer» même si vous avez choisi le mode de paiement par chèque;
7. Si vous avez choisi le paiement par carte de crédit, inscrivez vos informations de paiement;
8. Une page de confirmation apparaît; vous pouvez maintenant vous déconnecter;
9. Si vous avez choisi le mode de paiement par chèque, il ne vous reste plus qu'à transmettre votre chèque libellé à «A.I.M.Q.» à l'adresse suivante :

*AIMQ  
C.P. 792, Succursale B  
Montréal (Québec)  
H3B 3K5*

10. Vous recevrez un premier courriel confirmant la création de votre profil.
11. Dans le cas d'un paiement par carte de crédit, vous recevrez un second courriel confirmant votre adhésion avec un document confirmant que votre facture est payée;
12. Et, dans le cas d'un paiement par chèque, vous recevrez un second courriel confirmant que votre adhésion est en attente de paiement dans lequel votre facture sera jointe; dès la réception de votre paiement et après validation, un courriel vous sera transmis pour confirmer la réception de votre paiement et la validité de votre adhésion, avec un document confirmant que votre facture est payée.

Pour toutes questions, contacter M. Normand Lussier à l'adresse courriel [adjoint@aimq.net](mailto:adjoint@aimq.net).

LA DIRECTION